

# LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES



## FORMATION :

### Certificat de Qualification professionnelle Moniteur d'Arts Martiaux

(C.Q.P M.A.M)

*Option : « Taekwondo et Disciplines Associées »*



## LIEU :

### CREPS DE CHÂTENAY-MALABRY

139 Avenue Roger Salengro, 92290 Châtenay-Malabry

Téléphone : 01-41-87-20-30

Mis à jour le 15 septembre 2025

## SOMMAIRE

|                                                       |     |
|-------------------------------------------------------|-----|
| 1. Présentation du CREPS .....                        | p 3 |
| 2. Situation géographique du CREPS .....              | p 3 |
| 3. Déroulement de la formation .....                  | p 4 |
| 4. Salles et équipements .....                        | p 4 |
| 5. Hébergement et restauration au sein du CREPS ..... | p 4 |
| 6. Hébergement et restauration hors CREPS .....       | p 6 |
| 7. Règles de vie et de sécurité .....                 | p 6 |
| 8. Règlement intérieur .....                          | p 6 |
| 9. Contacts.....                                      | p 7 |

## 1. Présentation du CREPS

Le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive Île-de-France (CREPS IDF) est situé à Châtenay-Malabry dans le département des Hauts-de-Seine (92) sur un domaine de 18 hectares acquis par l'État en 1941.

Établissement public, les missions du CREPS sont définies par le code du sport. Le CREPS intervient dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire, pour organiser des formations professionnelles ou initiales, accueillir des stages, assurer la formation et la préparation des sportifs de haut niveau en lien avec les fédérations sportives (Pôles Espoirs et Pôles France).

Labellisé Grand INSEP, le CREPS réunit sur un même site des installations sportives, des salles de formation, des structures d'hébergements, une restauration, un centre de santé.

## 2. Situation géographique du CREPS



### Plan d'accès

#### En transport en commun

**Métro Ligne 13** : direction Châtillon-Montrouge, puis Bus 294 arrêt "Docteur le Savoureux".

**RER ligne B** : prendre le RER B - Arrêt : « La Croix de Berny » puis marchez 230 m vers le tramway T10- Arrêt : « Théâtre de la piscine ». Marchez 200m pour accéder au CREPS IDF.

**BUS** : station La Croix-de-Berny puis : Bus 379 ou Bus Paladin 12 arrêt "Les Vallées" ou Bus Paladin 4 arrêt "Mairie de Châtenay-Malabry"

### CREPS de Châtenay-Malabry

139 Avenue Roger Salengro

92290 Châtenay-Malabry

Coordonnées GPS : 48.766498, 2.272544

Situé à 20 minutes de Paris, au cœur de la Région Capitale et à proximité des grands axes de communication.

#### En voiture

**En venant de province** : A 86, direction Versailles, Antony, sortie Châtenay-Malabry.

**En venant de Paris** : RN 20 jusqu'au rond-point de la Croix-de-Berny, puis RN 186, sortie Châtenay-Malabry.

**Parking** : Vous avez la possibilité de garer votre véhicule gratuitement au sein du CREPS.

#### En avion

**Depuis ORLY** : Orlyval jusqu'à Antony, puis Bus 395 terminus Robinson, puis Bus 195 ou 194 ou 294.

**Depuis ROISSY** : RER ligne B, terminus Robinson, puis Bus 195 ou 194 ou 294.

### 3. Déroulement formation

Suite à votre inscription à la formation CQP MAM option : « taekwondo et disciplines associées » auprès de la FFTDA via <https://formations.fft-da.fr/>, la FFTDA vous envoie l'emploi du temps prévisionnel par mail, au moins 8 jours avant le début de la formation.

L'emploi du temps contiendra les informations telles que les horaires, les salles, les matières, les intervenants. Quand les cours ont lieu en salle de pratique, le sigle (\*) est indiqué sur le planning, cela signifie que vous devez apporter l'ensemble de votre matériel de pratique (dobok, ceinture, raquette, protections, petits matériels pédagogiques,...).

#### Horaires de formation

Les Blocs de Compétences 1, 2, et 3 de la formation CQP se déroulent de 5 à 7\* jours consécutifs au CREPS de Châtenay-Malabry.

- **1<sup>er</sup> jour** : début de la formation à **13h30\***.
- **Dernier jour** : fin de la formation à **12h\***.
- **Les autres jours** : début à 8h45 – fin à 17h30 (*horaires prévisionnels*)

Une pause de 1h15 environ sera prévue pour le repas du midi. D'autres pauses seront aménagées dans la journée.

### 4. Salles et équipements

La formation aura lieu en salles de cours adaptées au nombre de participants et équipée de vidéoprojecteur, de tableau, et de temps de pratique et en salles de pratique pouvant être équipées de tapis.



### 5. Hébergement et restauration au sein du CREPS

Le CREPS a l'avantage de proposer une unité de lieu, avec salles de cours, installations sportives, hébergement et restauration.

Les stagiaires souhaitant bénéficier de la restauration et de l'hébergement sur place, la FFTDA se charge de faire les réservations directement auprès du CREPS.

### Les 3 régimes lors de l'inscription

Lors de l'inscription à la formation sur <https://formations.fftdda.fr/>, la FFTDA vous propose **3 régimes possibles** :

- en externat (EXT)
- en demi-pension (DP) : repas du midi uniquement
- en pension complète (PC) : nuits + 3 repas / jour

Les repas du déjeuner du 1<sup>er</sup> jour et du dernier jour au CREPS, sont compris dans le régime DP et PC. Le 1<sup>er</sup> jour, RDV entre 11h30 et 12h15 à l'accueil du CREPS.

L'inscription et le paiement se font directement à la FFTDA lors de votre inscription, qui se charge de procéder à la réservation de l'ensemble des stagiaires auprès du CREPS.

### La restauration au CREPS

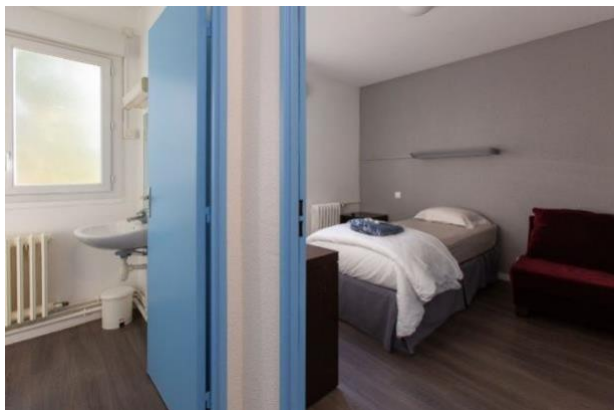
Petit-déjeuner classique.

Midi et soir : formule self (Entrée / Plat / Laitage / Dessert).

### L'hébergement au CREPS

Les stagiaires sont logés en chambre double avec un autre stagiaire du même genre et de la même formation. Les sanitaires sont communs à 2 chambres doubles. Un kit de draps est mis à disposition des stagiaires.

**Attention : Les stagiaires doivent apporter une serviette de toilette.  
Pas de service de laverie, donc prévoir plusieurs doboks.**



Le CREPS dispose de salles **accessibles aux personnes à mobilité réduite**, et de chambre **PMR**.

### Le service médical au CREPS

**Attention**, il sera nécessaire de **prévoir une trousse à pharmacie** pour répondre aux premiers soins car le service médical du CREPS est réservé aux sportifs de haut niveau.

## 6. Hébergement et restauration hors CREPS

Si vous vous inscrivez à la formation en régime « externe », voici des informations pratiques hors CREPS.

### La restauration hors CREPS

Plusieurs restaurants, boulangeries et un supermarché se trouvent à proximité du CREPS et à moins de 500 m.

### L'hébergement hors CREPS

Des hôtels sont à proximité du CREPS, voici quelques suggestions :

#### **B&B HOTEL** (80 € environ/nuit)

53 Avenue de la Division Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry / 0 890 10 67 06

#### **Le Grand Hôtel du Plessis-Robinson**

51 Avenue Aristide Briand, 92350 Le Plessis-Robinson / 01 41 28 16 16

## 7. Règles de vie et de sécurité

Les stagiaires doivent respecter le règlement intérieur du CREPS. Notamment, interdiction de fumer et d'introduire des boissons alcoolisées, des armes, des produits de nature inflammable ou toxique au sein du CREPS. Il est interdit de manger dans les salles de cours.

Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur au sein du CREPS. Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.

Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de manière à être connues de tous les stagiaires. Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.

Pendant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord express du formateur. En cas d'absence ou de retard, vous devez en avvertir le formateur.

## 8. Règlement intérieur

Règlement intérieur de l'organisme de formation FFTDA :

[https://formations.fftdda.fr/files/file/Re%CC%81glement%20Inte%CC%81rieur%20de%20l%27organisme%20de%20formation\\_-\\_adapte%CC%81%20par%20Pre%CC%81s%20en%20oct%202019%20.pdf](https://formations.fftdda.fr/files/file/Re%CC%81glement%20Inte%CC%81rieur%20de%20l%27organisme%20de%20formation_-_adapte%CC%81%20par%20Pre%CC%81s%20en%20oct%202019%20.pdf)

Règlement intérieur du CREPS de Châtenay-Malabry :

<https://www.creps-idf.fr/assets/images/creps/2018-04-10-reglement-Interieur-creps-idf-vf.pdf>

## 9. Contacts

### Contacts FFTDA

Suite à votre inscription à la formation auprès de la FFTDA, vous recevrez une convocation par mail qui contiendra le nom et coordonnées du formateur de votre session.

Toutefois, vous pouvez toujours contacter les personnes suivantes de la FFTDA :

- Responsable administratif : Caroline BOLLACHE, [formation.fftda@gmail.com](mailto:formation.fftda@gmail.com) 04 37 56 14 13.
- Responsable pédagogique : Cathiana GROSSET, [responsable.formation@fftda.fr](mailto:responsable.formation@fftda.fr), 06 03 15 42 64.
- Référent formation handicap : Cathiana GROSSET, [cathiana.grosset@gmail.com](mailto:cathiana.grosset@gmail.com), 06 03 15 42 64.

Nous invitons toute personne en situation de handicap moteur, sensoriel, psychique, atteint de DYS, ou autres, à prendre contact avec la référente handicap, avant de s'inscrire à la formation de manière à vous accompagner au mieux dans votre projet de formation.

Site internet des formations de la FFTDA : <https://formations.fftda.fr/>

### Contacts CREPS

Si vous souhaitez contacter directement le CREPS de Châtenay-Malabry :

- Tél: 01 41 87 20 30 / Mail: [accueil@creps-idf.fr](mailto:accueil@creps-idf.fr)
- Site internet du CREPS : <https://www.creps-idf.fr/>